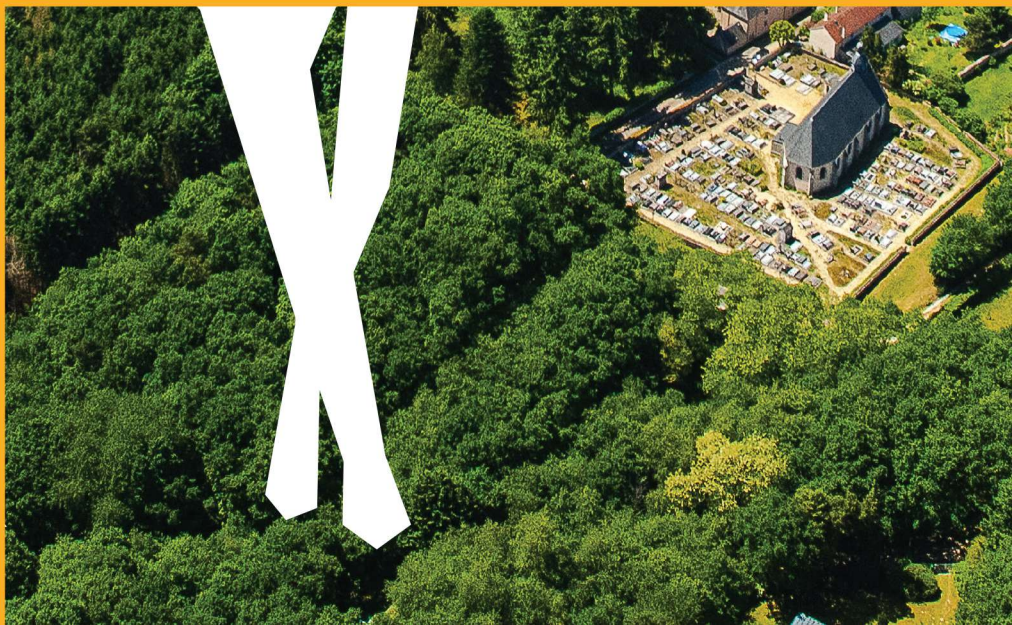




DIAGNOSTIC DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU CŒUR
DE NOTRE TERRITOIRE



**LE PCAET CONCERNE
TOUT LE MONDE :
HABITANTS, ASSOCIATIONS,
ENTREPRISES,
COLLECTIVITÉS...**



JE ME DÉPLACE



J'HABITE



JE TRAVAILLE



JE CONSOMME



JE ME NOURRIS

**... ET TOUTES LES POLITIQUES
PUBLIQUES**

Il est élaboré en parfaite cohérence avec les autres documents structurant les politiques publiques comme le Programme Local de l'Habitat intercommunal (PLHi) et le Plan Local de Déplacements (PLD). Il viendra alimenter le projet de territoire.



HABITAT



**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**



AGRICULTURE, FORÊT



ENVIRONNEMENT



TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

UN PCAET POUR RÉPONDRE À 4 ENJEUX

1 RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

- responsables du dérèglement climatique

2 ADAPTER LE TERRITOIRE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- déjà constatés et à venir

3 RÉDUIRE LES POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES

- pour améliorer la santé

4 METTRE EN PLACE UNE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE :

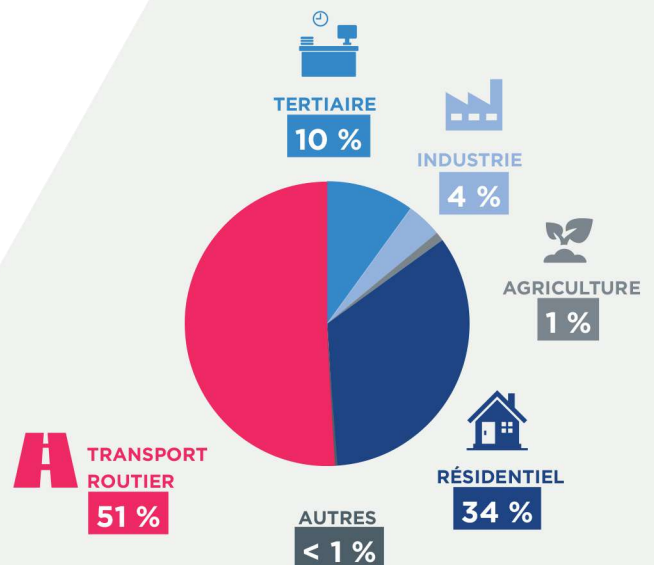
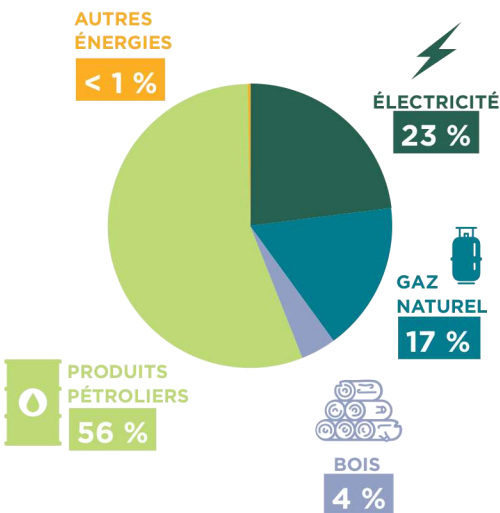
- réduire les consommations d'énergie
- réduire la précarité énergétique
- remplacer progressivement les énergies fossiles par des énergies non carbonées, si possible renouvelables

DES ENJEUX MAJEURS POUR NOTRE TERRITOIRE

CONSUMMATION D'ÉNERGIE ANNUELLE : 2 010 GWh

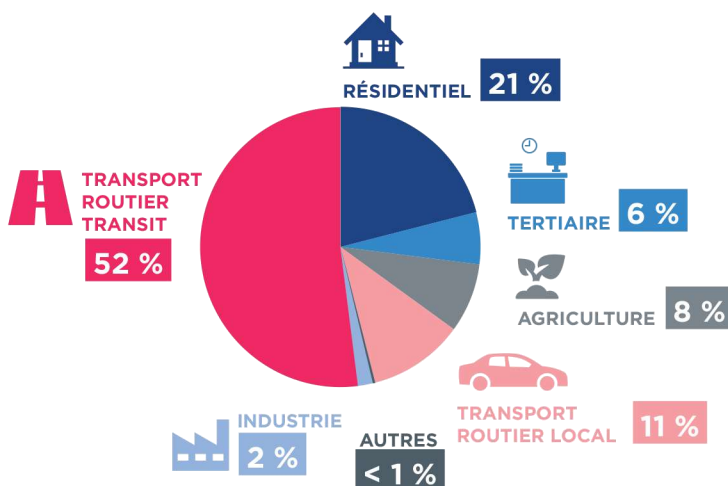
1 GWh = 1 000 MWh = 1 MILLION DE KWh

Les énergies fossiles (fioul, gaz, autres énergies) couvrent presque les $\frac{3}{4}$ des besoins.



Les transports routiers consomment plus d'énergie que les autres secteurs réunis mais plus de 80 % résultent du transit.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ANNUELLES : 440 000 tCO₂e



ET 1 TONNE DE CO₂, C'EST QUOI ?



20 m²
La consommation annuelle d'un studio chauffé au gaz

5 000 km



La distance parcourue par une petite voiture citadine à essence



400

ramettes de papier A4 fabriquées, soit une tonne de papier

Après le transit routier, première source d'émissions de gaz à effet de serre, on trouve dans l'ordre décroissant : le résidentiel, le transport et les déplacements locaux, l'agriculture et le tertiaire.

ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES

L'exposition aux polluants locaux ne dépasse pas les moyennes admises mais les points d'attention suivants doivent faire l'objet d'actions correctives : habitations en bordure des autoroutes A 10, A 11 et de la RN 10 ; polluants liés à l'atterrissage des avions à Orly par vents dominants d'est ; épisodes de pollution estivale à l'ozone résultants de pics de pollution à Paris.

DES LEVIERS D'ACTION

DES DÉPLACEMENTS ET DES TRANSPORTS DE MARCHANDISES QUASI EXCLUSIVEMENT PAR LA ROUTE

- S'appuyer sur la mobilité électrique qui se déploie sur le territoire
- Développer les modes d'utilisation alternative à l'utilisation solitaire de la voiture: autopartage, covoiturage
- Réaliser des aménagements pour favoriser l'usage du vélo (pistes cyclables, parkings sécurisés, points relais service...)
- Faciliter l'intermodalité
- Explorer la «démobilité»: télétravail, coworking
- Développer le tourisme durable moins émissif de gaz à effet de serre
- Travailler avec les opérateurs logistiques à des solutions moins polluantes

1/3 DE L'HABITAT CONSTRUIT AVANT LA PREMIÈRE RÉGLEMENTATION THERMIQUE, 3/4 AVANT 1991

- Faire connaître les bonnes pratiques pour l'isolation des logements
- Mettre en avant l'exemplarité des collectivités sur leur patrimoine
- Mobiliser les bailleurs sociaux pour des solutions innovantes de rénovation du bâti et des systèmes de chauffage
- Mobiliser les professionnels du bâtiment
- Accompagner les initiatives ambitieuses pour massifier la rénovation
- Développer des éco-quartiers
- Intégrer des critères liés à la performance énergétique des bâtiments dans les documents de planification
- Convertir les installations vers des énergies renouvelables : bois, pompes à chaleur, biogaz
- Réduire progressivement le chauffage fioul et le gaz fossile

DES LEVIERS D'ACTION POUR LES ENTREPRISES

- Développer des solutions d'économie circulaire
- Mettre en place des solutions de récupération de la chaleur fatale
- Développer des plans de mobilité inter-entreprises

**LA FORÊT CAPTE
136 500 tCO₂, SOIT
31 % DES ÉMISSIONS**

- Exploiter durablement la forêt

CONSOMMATION : ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE PRATIQUES

- Alimentaires (ex. ci-joint)
- Développer les circuits courts locaux
- Encourager le commerce de proximité

MENU 1

LOCAL ET DE SAISON

1 L d'eau de ville
1 cuisse de poulet
200 g de haricots verts
frais de la région
1 pomme

= 0,6 kgCO₂
soit l'équivalent de
0,2 L d'essence

MENU 2

1 L d'eau minérale
150 g de bœuf
200 g de haricots surgelés
1/4 d'ananas de Côte d'Ivoire
(par avion)

= 5,6 kgCO₂
soit l'équivalent de
2 L d'essence

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

BOIS : la première énergie renouvelable du territoire à ce jour

POTENTIEL
200
GWh



Diminuer la pollution atmosphérique en accompagnant l'adoption d'appareils de combustion à meilleur rendement.

SOLAIRE : thermique et photovoltaïque

POTENTIEL
75
GWh



Recenser les friches, sols pollués, toitures logistiques commerciales et industrielles.

Encourager la participation des habitants.

POMPES À CHALEUR

POTENTIEL
180
GWh



À privilégier pour l'habitat individuel.

MÉTHANISATION

POTENTIEL
40
GWh

CH₄

Gisements issus des exploitations agricoles et des STEP à identifier.

AUTRES

POTENTIEL
1
GWh

Faible potentiel de récupération de la chaleur fatale identifiée, mais le secteur industriel peut en receler; potentiel nul pour l'hydraulique.

RENDRE LE TERRITOIRE MOINS VULNÉRABLE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

UN TERRITOIRE D'ORES ET DÉJÀ CONCERNÉ

- Toutes les communes ont été concernées par un arrêté pour inondations et coulées de boue
- Les 11 et 12 juin 2018, 11 communes ont été concernées par un tel arrêté
- 38 arrêtés pour mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols, 17 pour mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse

DÉFIS À PRENDRE EN COMPTE DANS L'AVENIR

- Pour le secteur agricole, les forêts et la biodiversité : stress thermique, maladies, nouvelles espèces, feux de forêt

- Pour la santé : stress thermique, confort d'été
- Pour l'eau : qualité de la ressource et éventuels conflits d'usage

TENDANCES D'ÉVOLUTION DU CLIMAT

- Augmentation des températures moyennes et du nombre de jours de vague de chaleur
- Déficit significatif des précipitations moyennes annuelles, particulièrement l'été et pouvant se prolonger jusqu'à l'automne
- Augmentation de la récurrence et de l'intensité des périodes de sécheresse
- Baisse des débits des cours d'eau - doublée d'un allongement de la période d'étiage - et de la recharge des nappes

UN PLAN D' ACTIONS POUR LES 6 PROCHAINES ANNÉES

2018



DIAGNOSTIC

JUILLET À
OCTOBRE



DÉFINITION
DES OBJECTIFS
STRATÉGIQUES

NOVEMBRE À
DÉCEMBRE

2019



CO-CONSTRUCTION
DU PLAN D' ACTIONS

MARS
À JUIN



CONSULTATION
DU PUBLIC

JUILLET



MISE EN ŒUVRE
DU PCAET

DÉCEMBRE